

cloches, et elle se sert de la crécelle qui était en usage avant l'invention des cloches.

C'est aussi en ce jour que l'Evêque fait la consécration des saintes huiles qui servent à l'administration des sacrements du Baptême, de la Confirmation, de l'Ordre, de l'Extrême-Onction. C'est une des plus augustes et des plus anciennes cérémonies de l'Eglise.

Quant au Reposoir du Jeudi-Saint, on sait qu'il ne doit pas rappeler la sépulture de Notre-Seigneur, mais seulement l'institution de la Sainte Eucharistie, encore que le Très-Saint Sacrement doive être renfermé et non pas exposé comme pendant les solennités de l'Adoration perpétuelle.

LE VENDREDI-SAINT

L'Eglise a revêtu ses vêtements de grand deuil. C'est l'anniversaire du jour où est mort l'Homme-Dieu. Les autels sont dépouillés, la porte du Tabernacle, ouverte.

A la messe, on ne consacre pas sous l'espèce du pain. C'est pour cela qu'il n'y a qu'une seule élévation. La paix n'est pas donnée en souvenir du traître Judas.

A l'adoration de la Croix, on ne doit baiser que les pieds de Notre-Seigneur.

Le matin, on chante ou on lit la *Passion* selon saint Jean.

S'il est un jour de pénitence dans l'année, c'est assurément ce jour où s'est accomplie notre rédemption par le sang de Notre-Seigneur.

Les véritables chrétiens ne manquent donc pas de s'imposer quelque mortification.

Pendant bien des siècles, au Vendredi-Saint, on délivrait les captifs et l'on accordait la grâce de quelque condamné à mort.

LE SAMEDI-SAINT

Les principales cérémonies de ce jour sont la bénédiction du feu nouveau, des grains d'encens et du ciérge pascal, la bénédiction des fonts baptismaux, le chant de l'*Exultet*.

Le baptême solennel s'administrait, dans tout l'Occident, le Samedi-Saint, ce qui a duré jusqu'au XII^e ou XIII^e siècle; de là vient la bénédiction des fonts qui se fait en ce jour.

Les cinq grains d'encens rappellent les cinq plaies de Notre-Seigneur dont les traces demeurent sur son corps ressuscité; ou encore les aromates dont on embauma son corps.